

**DESTINATAIRES : Aux gestionnaires, employés, stagiaires et médecins du
CISSS de Chaudière-Appalaches**

DATE : Le 23 août 2023

**OBJET : Assouplissement des mesures pour les visiteurs/proches aidants
de certains usagers hospitalisés/hébergés en soins palliatifs de fin
de vie faisant l'objet de précautions additionnelles (isolés)
(modification à la note du 27 juin 2022)**

Considérant le contexte particulier des soins chez les usagers en fin de vie et l'importance du contact physique avec leurs proches, désormais, il sera permis pour les visiteurs et les personnes proches aidantes (PA), accompagnant un usager en fin de vie et faisant l'objet de précautions additionnelles (isolé), de choisir de ne pas revêtir l'équipement de protection individuelle (EPI) dans la chambre de l'usager dans certaines circonstances (voir précisions plus bas). Ainsi, le choix de porter l'EPI (blouse, gants, protection oculaire selon le cas) pourra être laissé à la discrétion du visiteur/proche aidant lorsque la raison de l'isolement le permet. Le masque de procédure demeure requis.

Le personnel infirmier pourra appliquer cette consigne pour les usagers **contacts étroits** et **contact élargis** liés aux pathogènes suivants :

- SARM
- ERV
- EPC
- Clostridium difficile
- Infections respiratoires aiguës (autres que l'influenza et la COVID-19 et excluant les MRSI)
- Influenza
- Gastro-entérite
- COVID-19

Toutefois, afin d'assurer la sécurité et de limiter le plus possible la transmission des pathogènes, il est nécessaire de **rappeler aux visiteurs ou aux proches aidants l'obligation de procéder à l'hygiène des mains en entrant et en sortant de la chambre et de restreindre leur utilisation des aires communes.**

Il est à noter que ces assouplissements concernent seulement les visiteurs et les proches aidants des usagers hospitalisés ou hébergés en fin de vie (selon l'évaluation médicale). **Les mesures d'isolement et le port de l'EPI doivent être maintenus et respectés par les travailleurs de la santé lorsque la situation l'exige.**



Dre Sarah Masson-Roy
Microbiologiste-infectiologue



Nathalie Guillemette
Chef de service en prévention et
contrôle des infections – Axe Nord



Isabelle Jacques
Chef de service en prévention et
contrôle des infections – Axe Sud

Contenu et diffusion approuvés par : Nathalie Châtigny pour Marco Bélanger